

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G1.140 - Montréal H2M 1Y8 – 514 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....8 février 2024  
Heure..... 14 h 15  
Lieu..... ICI

PRÉSENCES – 237 personnes ont signé la feuille des présences.  
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 20.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Marie Lafrance propose *Jérôme-Melville Giguère*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 26**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Accueil de la personne visiteuse
4. Procès-verbal du 7 décembre 2023
  - 4.1. Adoption
  - 4.2. Suivis
5. Nouveaux membres
6. Entente de principe globale (table centrale et table sectorielle)
  - 6.1. Présentation
  - 6.2. Discussion et vote à scrutin secret
  - 6.3. Proposition de solidarité avec la FAE
7. Informations
8. Varia

Proposée par Camille Rosa  
Appuyée par Sylvain Beausoleil  
**Adoptée à l'unanimité**

**3. ACCUEIL DE LA PERSONNE VISITEUSE**

Caroline Joly souligne la présence dans la salle de Philip Lagogiannis (comité de négociation de l'ASPPC). Pour qu'il puisse demeurer avec nous, l'assemblée doit explicitement accepter de l'admettre à la rencontre.

**Recommandation 27**

Que l'assemblée générale du SPECA admette la personne visiteuse.

Proposée par Gaston Sauvé  
Appuyée par Laurence Daigneault Desrosiers  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2023**

##### **4.1 Adoption**

###### **Recommandation 28**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 décembre 2023 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Caroline Leduc

Appuyée par Sophie Roy

**Adoptée à l'unanimité**

##### **4.2 Suivis**

Il n'y a aucun suivi.

#### 5. **NOUVEAUX MEMBRES**

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant.e.s ayant adhéré au SPECA depuis le 7 décembre 2023 et dont les noms sont les suivants: *Marie-Ève Gagné* (Génie civil), *Irène Trejo* (Génie électrique) et *Pablo Pardo* (Informatique), *Carl Miguel Maldonado* (Sciences sociales), *Virginie Caya Trottier* (Gestion), *Fatma Noyan* (Échographie) et *Cédric Fillion* (Radio-oncologie).

#### 6. **ENTENTE DE PRINCIPE GLOBAL (TABLE CENTRALE ET TABLE SECTORIELLE)**

Jérôme-Melville Giguère apporte des précisions sur la procédure pour ce point.

###### **Recommandation 29**

Que Fabrice Desormeaux soit nommé président du scrutin ;

Que les scrutateurs et scrutatrices ayant offert leur soutien soient accepté.e.s sans autre formalité par la présidence d'élection.

Proposée par Sylvie Fortin

Appuyée par Mathieu Brière-Provencher

**Adoptée à l'unanimité**

##### **6.1 Présentation et discussion**

Elsa Myotte présente Philip Lagogiannis et explique pourquoi l'exécutif l'a invité à venir présenter l'entente globale.

Philip Lagogiannis explique son rôle à titre de membre du comité de négociation de l'ASPPC. Il débute sa présentation en expliquant ce que l'entente à la table centrale prévoit, notamment au niveau des augmentations salariales paramétriques, de la protection du pouvoir d'achat, du régime d'assurance, de la retraite et des droits parentaux.

Il poursuit sa présentation en parlant du projet de règlement global sectoriel. Il rappelle que le comité de négociation de l'ASPPC avait comme orientations de faire des gains dans l'ensemble des six thèmes du cahier de demandes, mais aussi pour l'ensemble des catégories d'enseignant.e.s. Il poursuit en expliquant les gains et les compromis faits pour chacun des thèmes, soit au niveau : 1) de la précarité et de l'insertion professionnelle ; 2) de la tâche, des ressources et de la réussite étudiante ; 3) de l'enseignement à distance, de la formation continue et de la pérennité du modèle collégial ; 4) de la collégialité, de l'expertise enseignante et de la vitalité des programmes ; 5) de l'organisation et des relations de travail ; et 6) de l'échelle de traitement et des autres enjeux de rémunération.

##### **6.2 Discussion et vote à scrutin secret**

###### **Notes importantes**

- *Le libellé des recommandations d'adoption émane des instances syndicales nationales (Front commun et ASPPC). Ces recommandations sont non modifiables et non amendables.*
- *Les votes sur les recommandations 30 et 31 sont des votes par scrutin secret qui se tiendront simultanément.*

### **Recommandation 30 (entente de principe de table centrale)**

Que l'assemblée générale du SPECA adopte l'entente de principe de table centrale en Front commun et visant le renouvellement de la convention collective.

Proposée par Gaston Sauvé  
Appuyée par Walter Tshibangu  
**Adoptée à l'unanimité**

### **Recommandation 31 (projet de règlement global sectoriel)**

Que l'assemblée générale du SPECA adopte le projet de règlement global sectoriel visant le renouvellement de la convention collective.

Proposée par Alain Long  
Appuyée par Catherine Poisson  
**Adoptée à l'unanimité**

### **Recommandation 32**

Il est proposé d'ouvrir une plénière d'une durée de 30 minutes.

Proposée par Stéphanie Sampson  
Appuyée par Gaston Sauvé  
**Adoptée à l'unanimité**

La plénière est ouverte à 15 h 59. Les membres de l'assemblée s'expriment et commentent divers éléments des ententes de principe.

À 16 h 31, il n'y a plus d'intervention. La procédure de vote secret est mise en œuvre.

#### **Résultat** du vote sur l'entente de principe à la table centrale (**recommandation 31**) :

POUR : 157 (82,6 %)

CONTRE : 33 (17,4 %)

ABSTENTIONS : 4 (non comptabilisées)

**La recommandation 31 est adoptée à la majorité.**

#### Résultat du vote sur l'entente de principe de table sectorielle (**recommandation 32**) :

POUR : 139 (72,4 %)

CONTRE : 53 (27,6 %)

ABSTENTIONS : 2 (non comptabilisées)

**La recommandation 32 est adoptée à la majorité.**

### **Recommandation 33**

Que les bulletins de vote soient détruits.

Proposée par Éric Athlan  
Appuyée par Caroline Leduc  
**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 Proposition de solidarité avec la FAE**

**Philippe de Grosbois, enseignant en Sciences sociales, fait la proposition suivante :**

*CONSIDÉRANT l'ampleur et la durée de la grève menée par les membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) à l'automne 2023;*

*CONSIDÉRANT que la FAE ne faisait pas partie du Front commun dans le cadre de cette négociation;*

*CONSIDÉRANT que les gains obtenus par le Front commun découlent en partie du rapport de force bâti par la grève générale illimitée de la FAE;*

*CONSIDÉRANT que la Fédération des syndicats de l'enseignement, affiliée à la CSQ et membre du Front commun, a obtenu une hypothèse de règlement avant la FAE, ce qui a pu pousser cette dernière à convenir d'une entente ne répondant pas aux attentes de ses membres;*

*CONSIDÉRANT que le résultat peu satisfaisant de la négociation de la FAE peut être source de démobilisation et de division à l'interne de cette fédération, ce qui peut nuire à l'ensemble des syndicats du secteur public;*

**Il est proposé :**

QUE le SPECA transmette aux membres de la FAE ses félicitations et ses remerciements pour sa mobilisation hors du commun;

QUE l'exécutif du SPECA fasse valoir aux instances appropriées de la FNEEQ et de la CSN l'importance de reconnaître et de saluer cette mobilisation;

QUE l'exécutif du SPECA incite la FNEEQ et la CSN à s'allier aux organisations syndicales les plus combatives lors des prochaines négociations du secteur public.

Éric Athlan appuie.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**7. INFORMATIONS**

**7.1 Vie syndicale**

Caroline Joly souligne qu'un 4 @ 7 aura lieu le 22 février prochain pour les enseignant.e.s non permanent.e.s. Elle invite en outre les membres présents à participer au 5 @ 7 qui aura lieu après l'assemblée générale au local du SPECA.

**8. VARIA**

Il n'y a aucun varia.

Levée de l'assemblée à 17 h 19.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire et responsable des communications